



2018 DEVE 85 Installation d'un container maritime à usage de production agricole dans le parc de Bercy (12^e) – Renouvellement de la convention avec la société Agricool.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 20 avril 2016, une convention conclue entre la Ville de Paris et la société Agricool a permis l'installation dans le Parc de Bercy à Paris 12^e d'un container de 32 m² destiné à une expérimentation de culture de fraises en hydroponie en ville.

Cette première implantation a permis à la société de se développer. Outre un autre container parisien à la station F (13^e), de nouvelles implantations ont été trouvées en Seine-Saint-Denis (La Courneuve, Saint-Denis et Asnières).

Afin de poursuivre les nombreux tests de recherche et développement qui permettront d'améliorer la qualité des fraises et d'évaluer la pertinence du modèle économique, il est proposé la conclusion d'une nouvelle convention qui doit permettre une prolongation de l'expérimentation pour une durée de deux ans.

En conclusion, je vous demande de m'autoriser à signer cette convention d'occupation du domaine public avec la Société Agricool.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2018 DEVE 85 Installation d'un container maritime à usage de production agricole dans le parc de Bercy (12^e) –Renouvellement de la convention avec la société Agricool.

Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer une convention avec la société Agricool afin de prolonger la durée d'installation d'un container maritime à usage d'expérimentation de production agricole en hydroponie dans le parc de Bercy (12^e) ;

Vu l'avis du Conseil du 12^e arrondissement en date du _____

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3^e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention avec la société Agricool afin de prolonger de deux ans la durée de l'installation d'un container maritime à usage d'expérimentation de production agricole en hydroponie dans le parc de Bercy (12^e).

.